

FÉDÉRATION ALGERIENNE DES DROITS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT DE BLIDA Des enfants victimes du terrorisme visitent la base aérienne de Boufarik

116 enfants entre victimes du terrorisme, orphelins et mongoliens venus de la commune de Larbaâ, à l'est du chef-lieu de la wilaya de Blida, ont visité hier la base aérienne de Boufarik.

Initiée par la Fédération algérienne des droits de l'enfant et de l'adolescent, cette démarche a permis à cette frange de la société de s'ouvrir sur le monde de l'aviation en se mettant en contact avec le corps des pilotes militaires et autres techniciens aéronautiques, d'autant que la plupart de ces enfants n'ont jamais mis les pieds dans un avion et de surcroît militaire.

C'est dans de leur faire oublier les affres de la «tragédie nationale» qu'ils ont vécue pour la plupart à la fin des années 1990, sachant que l'est de Blida a payé un lourd tribut, que la FADEA a pris cette initiative.

Selon le général Laraba Mahmoud, commandant de la base aérienne de Boufarik, «le contact est important. Il permet de soustraire l'enfant à la peur de l'uniforme en le rapprochant davantage du corps militaire.

Et il est possible que cette opportunité les pousse à songer un jour à devenir pilotes».

En effet, les enfants ont visité tous les ateliers de formation de pilotes et de techniciens, notamment les simulateurs de pilotage dont celui de l'avion Hercules C 130 H, l'unique en Afrique.

Ils ont même été mis en contact avec des stagiaires pilotes venus de Libye et du Niger avec qui ils ont longuement discuté.

Malika Dahleb, présidente de la FADEA pour la section de Blida, dira à ce sujet : «Nous œuvrons pour l'émancipation de 1 200 enfants pris en charge par notre section et il est regrettable que ceux des communes de Djebabra et de Souhane ne soient pas venus.»

Notons, enfin, que ces enfants ont fait un tour en avion à bord de trois Casa de type 295 nouvellement acquis par la base aérienne de Boufarik, ce qui leur a permis de contempler la plaine de la Mitidja à partir des hublots alors qu'avant, ils sont montés dans tous les autres avions au sol tels les Fokker 27 et les Ilyushin type 76.

M. B.

SYNDICATS MAGHRÉBINS DES JOURNALISTES Vers la constitution du bloc Afrique du Nord

Le principe de la création d'un bloc Afrique du Nord des Syndicats maghrébins affiliés à la FIJ (Fédération Internationale des journalistes) a été annoncé en marge de la tenue du congrès du Syndicat marocain des journalistes qui s'est tenu en début de semaine à Rabat.

Constitué de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie, ce groupe bénéficiera de divers avantages dès sa constitution.

Le Syndicat des journalistes égyptien a également été invité à intégrer cette structure. «Actuellement, il existe 4 blocs en Afrique. Celui de l'Afrique du Nord et le seul à n'avoir pas été encore constitué», explique Kamel Amarni, secrétaire général par intérim du Syndicat national des journalistes.

T. H.

NOUVELLE POLITIQUE DE L'EMPLOI Les illusions de Tayeb Louh

Pour la nouvelle stratégie de l'emploi, Tayeb Louh nourrit de grands espoirs. Atteindre le seuil de 450 000 emplois annuellement est ainsi l'objectif fixé par son département. Illusion ou simples espoirs ? Les retombées de cette nouvelle politique nous le diront...

Wassila Z. - Alger (Le Soir) - A moyen et long terme, cette nouvelle stratégie de l'emploi est censée créer entre 400 000 et 450 000 emplois rémunérés annuellement. Axée sur l'insertion et la formation professionnelle, elle participera de manière très significative à l'absorption du taux de chômage. Tayeb Louh l'a réitéré, encore une fois, lors de son passage sur les ondes de la Chaîne I. Selon l'invité de l'émission Tahawoulet, cette nouvelle stratégie vise à absorber le taux de chômage et à prendre en charge l'insertion des jeunes chômeurs, et ce dans le cadre du programme tracé par le chef de l'Etat. Soit, celui de créer plus de 2 120 000 postes d'emplois d'ici à fin 2009, dont la moitié seront permanents ! Un organisme spécialisé, à l'image de la Cnac et de l'Ansej, sera mis en place pour leur prise en charge. Louh précise que les moins de tren-

te ans représentent 70 % de chômeurs et se divisent en trois catégories : les universitaires, les bénéficiaires de formations qualifiantes et les chômeurs sans qualifications ni formations. A cet effet, trois contrats leur sont dédiés dans le cadre de cette stratégie explique Louh. A titre d'exemple, les universitaires pourront bénéficier d'une insertion au sein de grandes entreprises et bénéficier de formation. Durant une année, l'universitaire bénéficiera d'un salaire, ne dépassant pas le Smig, et d'une formation de six mois. Le département de Louh « prendra en charge 60 % de cette formation ». Après insertion et formation, l'Etat subventionnera les salaires sur trois années. La subvention baissera graduellement. Pour la dernière catégorie « il sera question d'un contrat formation » auprès de maîtres artisans. Ceci leur permettra une qualifi-

cation dans «des activités artisanales recensées en besoins de main-d'œuvre».

De plus, une bourse mensuelle de 4000 DA leur sera versée durant une année. Concernant la question du financement de la Sécurité sociale, Tayeb Louh a rappelé «l'installation par son département, d'une commission de réflexion sur le financement de la Sécurité sociale». Regroupant des représentants du ministère du Travail, ceux des Finances et de la Solidarité, du Cnes, de l'UGTA, de la Cnas et des représen-

tants d'employeurs avec des experts de l'université, la commission devra trouver d'autres modes de financement pour alimenter les fonds de la Cnas. Tayeb Louh a rassuré que les taux de cotisations ne seront pas revus à la hausse. Les rapports des «experts et économistes» seront soumis au ministère au bout de six mois. Enfin, la réussite de cette stratégie devrait être soutenue par un développement économique et l'encouragement de l'investissement créateur d'emplois, a souligné le ministre.

W. Z.

ALLOCATIONS FAMILIALES Les cheminots d'Alger attendent leur régularisation

Les travailleurs de la SNTF (Société nationale du transport ferroviaire) de la wilaya d'Alger attendent depuis plus de dix ans la régularisation de leurs allocations familiales. Les 339 salariés de cette entreprise perçoivent 300 dinars au lieu des 600 prévus par la loi 97/330 du 10 septembre 1997. Toutes les interventions des représentants syndicaux auprès de la direction de la CNAS d'Alger se sont avérées vaines. Le blocage semble perdurer malgré les saisines officielles du ministère du Travail et de la Direction centrale de la CNAS.

T. H.

DÉVELOPPEMENT DES CENTRES D'APPELS Le potentiel est prometteur mais les contraintes existent

Le marché algérien des centres d'appels est prometteur, avec 24 prestataires dont 15 activant en offshoring avec les sociétés étrangères et des milliers de postes d'emploi créés. Reste toutefois que ce développement est contraint notamment par un système bancaire à la traîne, l'engouement insuffisant des entreprises opérant en Algérie qui favorise davantage l'offshoring que le local...

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La 2^e édition du Salon national des Centres d'appels (call centers) aura lieu en mai prochain, coïncidant avec la Journée des Télécommunications. Ce salon se tiendra sous l'égide de l'Association algérienne de la relation client (AARC) qui regroupe 15 sociétés activant ou en projet dans ce domaine et lancée depuis février 2008 sous le patronage du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication.

Boudjemaâ Haichour qui a effectué hier une visite d'inspection des locaux de trois centres d'appels privés fort dynamiques, Vox Algérie, Prospect Solution et Wintel Contacts, ainsi que du call center de Mobilis dédié exclusivement au local. Une inspection qui a permis au ministre des TIC de constater le développement prometteur, rapide, de ces prestataires en matière de réception d'appels, émission d'appels, télémarketing et vente, et offres de services de téléphonie à haute valeur ajoutée.

Un domaine où la destination Algérie est appelée à se développer pour paraphraser le directeur général de Vox Algérie, Reda Mehigueni, notre pays étant voué à combler à moyen terme le gap qui le sépare de nos voisins (Maroc et Tunisie).

Les atouts du secteur

Cela grâce à ses atouts dont l'ouverture linguistique et la maîtrise de la langue française, la forte maîtrise technique, des ressources humaines qualifiées et compétentes, jeunes et motivées, des coûts relativement moins chers comparés à ceux du Maroc. Voire une production de 64% moins chère qu'en France, outre un coût de l'heure par rapport à l'agent de 9,9%, plus bas que celui de nos voisins. Un développement réussi également grâce à la mise en place d'une exonération de l'IBS sur 6 ans, l'amendement du décret de 2006 conditionnant l'ouverture d'un centre d'appel par la suppression de la taxe de 5% sur le chiffre d'affaires et la réduction de la redevance annuelle de 10 à 1 million de dinars. Cela aussi grâce à la saturation en moyens humains en France, encourageant le développement de la délocalisation et de l'externalisation, l'offshoring avec les pays du Maghreb. En relevant que 90% des clients des membres de l'AARC sont des sociétés étrangères et françaises, selon la présidente de l'AARC et directrice marketing de Vox Algérie, Medina Boulahchiche.

2 000 postes d'emploi à terme dans l'offshoring

Mais aussi grâce à la possibilité évoquée par Boudjemaâ Haichour de développer la formation dans le domaine de la téléphonie en partenariat avec la formation professionnelle. En cours de professionnalisation et de labellisation, un secteur qui compte 24 prestataires autorisés par l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (ARPT) dont les 15 membres de l'AARC. Il comporte un nombre global de positions (téléconseillers) de 800 positions (50 000 au Maroc et 20 000 en Tunisie). Parmi ces 800 positions, on compte 350 pour l'AARC (dont 50 télé conseillers et super-

viseurs actuellement et 120 à la fin 2008 pour la société privée Vox Algérie). En précisant qu'une position représente en fait trois postes d'emploi et donc employé 3 personnes).

Ainsi, ce secteur affiche quelque 2000 postes d'emploi créés à terme dans l'offshoring, sans compter les milliers de postes d'emploi générés par les call centers des opérateurs privés et publics de téléphonie mobile. Soit, un nombre d'emplois de l'ordre de 4000, selon les estimations du ministre des TIC.

Les contraintes du secteur

Il reste toutefois que le développement des call centers au local reste balbutiant, à l'exception des centres spécialisés des opérateurs de téléphonie mobile. Il est contraint, à vrai dire, par un système bancaire national «à la traîne», selon les dires du jeune manager de Wintel Contacts, Hichem Ghoulmi. Ce dernier estimant que le marché algérien n'est pas encore bien développé. Cela même si Wintel Contacts avec 160 positions et 100 salariés affiche un chiffre d'affaires prometteur de l'ordre de 1 million d'euros en seulement deux ans d'existence. Mais aussi par l'engouement insuffisant des entreprises opérant en Algérie, ce qui favorise davantage l'offshoring, au détriment du local. En signalant que la réception d'appels dépend de gros donneurs d'ordres, ce qui n'existe pas encore dans notre pays. Et cela même si les délais de paiement des prestataires algériens par leurs clients français sont très lents, dépassant les 30 jours, obligeant ces prestataires à détenir des fonds de roulement pour 6 mois. Sans rappeler que le coût d'une liaison spécialisée est excessif, de 900 000 dinars, en l'absence d'une convention liant les sociétés de call centers à l'Algérie Télécom, outre les contraintes du foncier.

C. B.